

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Internet et marchesonline

1. Pouvoir Adjudicateur :

Ville de Rungis
5, rue Sainte Geneviève
94150 RUNGIS

2. Mode de passation :

Procédure adaptée (l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics)

3. Objet du marché :

Accord-cadre de services Fourniture et entretien de défibrillateurs

4. Documents à fournir :

Documents demandés au DCE.

5. Critères de jugement des offres :

VALEUR TECHNIQUE :	40 %
Fiches techniques du défibrillateur et accessoires mentionnés au CCTP (2.1)	8 %
Proposition d'un contrat de maintenance annuelle	8 %
Délai de livraison (à renseigner à l'article 3.3 de l'AE)	8 %
Délais d'intervention (à renseigner à l'article 3.4 de l'AE)	8 %
Délais de garantie (à renseigner à l'article 3.5 de l'AE)	8 %
PRIX SUR LA BASE DU BPU	60 %
Prix public unitaire	20 %
Rabais dégressif consenti (avec nombre)	20 %
Montant annuel maintenance par défibrillateur	20 %

6. Conditions de financement et de règlement des prix :

Les prestations seront financées dans le cadre du budget de la ville de Rungis et seront réglées par mandat administratif.

7. Début et durée des prestations

Le marché sera d'une durée d'un an reconductible 3 fois.

Le montant maximum annuel du marché est de 10 000 €HT

8. Dates limites :

Remise des offres le 14 février 2017 à 12 h 00

9. Renseignements :

Renseignements administratifs/techniques

Mme FEVRE Ketty / Monsieur DUBELLOY Rémi

T : 01 45 12 80 31



F : 01 45 12 80 47

10. Date d'envoi du présent avis et mise en ligne sur le site internet de la ville de Rungis www.rungis.fr :
Le 17 janvier 2017

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le site marchesonline.com